# Comment vos députés ont-ils dépensé leur réserve parlementaire en 2016 ?

A LA UNE / L' ESSENTIEL / Publié le 28/02/2017 à 12h17. Mis à jour à 17h23 par **SudOuest.fr**.

▲ Les députés ont disposé en moyenne de 130 000 euros à attribuer l'an dernier. *©JOEL SAGET AFP*

**L'Assemblée nationale a publié lundi soir la liste des dépenses effectuées par les 577 députés. Le point pour chacun des élus de nos départements**

En 2016, les députés ont demandé et **redistribué 81,86 millions d'euros** dans le cadre de leur réserve parlementaire. Pour la quatrième fois, l'utilisation de cette réserve, dont disposent aussi les sénateurs, est rendue publique.

52% du montant total de la réserve est allé aux associations et 48% à des projets d'investissement des collectivités, **soit moins de la moitié pour la première fois depuis le début de la législature**, a noté la rapporteure générale du Budget, Valérie Rabault (PS).

## 130 000 euros en moyenne

Chaque député bénéficie en moyenne de 130 000 euros, dont il décide librement la répartition. Les membres du Bureau de l'Assemblée disposent de 140 000 euros, les vice-

présidents, questeurs, présidents de groupe et présidents de commission disposent de 260 000 euros, le président de l'Assemblée de 520 000 euros.

**La rédaction vous conseille**

Les subventions ont été votées

Pour savoir à quel organisme les 36 députés des circonscriptions **de la zone de diffusion de "Sud Ouest"**, ont souhaité donner un coup de pouce l'an dernier, cliquez sur leur photo.

Conchita Lacuey | Noël Mamère | Philippe Plisson | Marie Récalde | Alain Rousset | Gilles Savary

## Landes

Florence Delaunay | Jean-Pierre Dufau | Henri Emmanuelli

## Lot-et-Garonne

Jean-Louis Costes | Lucette Lousteau | Régine Povéda

## Pyrénées-Atlantiques

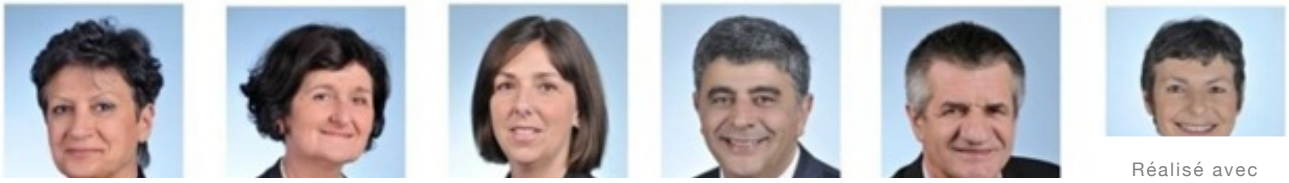

Réalisé avec